



UNE REVITALISATION URBAINE FAVORABLE À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Mémoire concernant le Programme Particulier d'Urbanisme de Sainte-Marie
dans le cadre de la consultation publique de mai 2011

Présenté par le Marché solidaire Frontenac
26 mai 2011



Sommaire

Préambule	1
Le Marché solidaire Frontenac	1
Intérêt porté au Programme Particulier d'Urbanisme (PPU) Sainte-Marie	3
L'insécurité alimentaire dans Sainte-Marie	5
Revitalisation urbaine intégrée.....	9
Les préoccupations du Marché solidaire Frontenac en lien avec le PPU Sainte-Marie ...	10
Qualité des milieux de vie	11
Développement d'une économie diversifiée.....	12
Secteur prioritaire « pôle Frontenac ».....	13
Les recommandations.....	14
Conclusion	15
Bibliographie	16

...si on ne part pas du territoire, il n'y a pas d'intégration urbaine. On ne peut pas faire des programmes (...) d'alimentation qui ne s'attachent pas à un territoire. Parce que le physique va devenir social.

Geneviève Cloutier, 2009

Préambule

Le document Programme Particulier d'Urbanisme (PPU) du quartier Sainte-Marie déposé par l'Arrondissement de Ville-Marie est le résultat d'une démarche de planification et de revitalisation entamée en 2007 et qui s'inscrit dans la suite du programme des quartiers sensibles (1999-2003), du sommet de Montréal (2002), du Contrat de ville 2003-2007 et du plan de revitalisation urbaine intégrée du quartier Sainte-Marie.

Depuis 2007, le Marché solidaire Frontenac (MSF) s'intéresse aux questions d'aménagement du territoire en lien avec l'accessibilité à une offre alimentaire saine et abordable et, bien sûr, en ce qui a trait à la redynamisation économique de la portion Est de la rue Ontario.

Dernièrement, le MSF s'est penché plus particulièrement sur le rapport entre la sécurité alimentaire dans un quartier en lien avec l'aménagement de son territoire. Il a travaillé avec une urbaniste qui a mis en lumière les forces d'un aménagement du territoire qui prend en compte les questions d'insécurité alimentaire et a démontré l'apport d'un marché tel que le Marché solidaire Frontenac au développement durable (économique, social et environnemental) d'un quartier.

Le MSF profite de cette consultation pour démontrer l'importance de positionner le marché au cœur du pôle civique et économique dans la planification d'aménagement du territoire.

Le Marché solidaire Frontenac

Au début des années 2000, les organismes communautaires du quartier Centre-Sud étaient grandement préoccupés par l'insécurité alimentaire grandissante qu'ils côtoyaient quotidiennement. Des études réalisées auprès des organismes et des usagers des banques alimentaires ont fait ressortir l'ampleur des services d'aide alimentaire et le peu de ressources consacrées à des solutions durables. On prenait conscience que plusieurs familles du quartier devaient compter sur des services alimentaires dans les cinq écoles du quartier (déjeuner, collations et dîners) et sur la collation offerte par des organismes en fin de journée, notamment dans le cadre des services d'aide aux devoirs. Par ailleurs, des sondages et focus groups ont fait ressortir une forte volonté des parents et des personnes vivant seules, d'avoir accès à des produits de qualité, à prix abordables et de «pouvoir s'alimenter ailleurs qu'au dépanneur!»

En 2004, lors d'un colloque organisé par la Table de concertation et d'intervention pour une garantie alimentaire locale (CIGAL), un problème de sécurité alimentaire dans le quartier Sainte-Marie a été clairement identifié. À cet effet, une mobilisation s'est enclenchée en réponse à cette problématique et le projet du Marché Solidaire Frontenac (MSF) est né. Il est appuyé par plus de soixante de partenaires dont principalement des organismes communautaires du quartier, mais aussi la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, la CDC Centre-Sud, le CSSS Jeanne-Mance, les élus locaux, le Regroupement des commerçants de la rue Ontario et l'Arrondissement de Ville-Marie.

La mission du Marché Solidaire Frontenac est de contribuer à l'amélioration de l'offre de fruits et de légumes sains et abordables et de produits transformés destinés à tous les résidents du quartier Centre-Sud à Montréal. Depuis 2007, le MSF organise un marché fixe en plein air tous les samedis de juin à octobre. Le marché fixe est situé au coin des rues Ontario et Iberville, sur le terrain de stationnement appartenant à la JTI McDonald. En plus d'offrir gratuitement cet espace au marché, l'entreprise JTI McDonald a assumé l'installation électrique qui permet de fournir aux producteurs, électricité et eau chaude, grâce à la collaboration de la pâtisserie voisine Wawel. En plus de sa mission principale, le MSF est aussi un lieu de socialisation pour tous les résidents du quartier. On y retrouve un kiosque de restauration, des démonstrations culinaires réalisées par des chefs cuisiniers à partir des produits du marché et une programmation d'activités culturelles et de divertissement variée tout au long de la saison.

Bilan Sommaire 2007-2010

	2007	2008	2009	2010	Prévision 2011
Dates d'ouverture	22-29 septembre 6 octobre 2007	31 mai-12 octobre	6 juin-10 octobre	12 juin-16 octobre	12 juin-16 octobre
Jours de marché	3 jours	20 jours	19 jours	19 jours	38 jours
Nombre de places disponibles	N/A	12	12	12	18
Nombre totaux de producteurs et de commerçants	N/A	17	16	15	18
Nombre de kiosques ponctuels	N/A	N/A	8	4	4
Nombre de producteurs agricole	3	4	4	5	8
Nombre de commerces du quartier	3	1	1	1	3
Achalandage total	1700 visiteurs	7890 visiteurs	11 000 visiteurs	8358 visiteurs (- 24%)	28 500 visiteurs
Amis du marché	N/A	250	N/A	N/A	250
Partenaires du quartier	13	20	39	48	50
Fruits de la solidarité	N/A	N/A	870\$	1220\$	5000\$
Partenaires financier	3	5	7	8	14
Partie d'autofinancement	Location d'espace	Location d'espace	Location d'espace	Location d'espace Kiosque BBBB	Location d'espace MAMO

2010 en chiffre

Moyenne kiosque: 11

V. Max: 620 (25 sept)

Moyenne fréquentation: 440

V. Min: 289 (2 oct)

Au cours de la dernière année, le MSF a développé un nouveau volet à ses activités qui sera déployé lors de la saison 2011-2012 (de juin à octobre) : les marchés mobiles. Le projet consiste à faire circuler des vélos triporteurs qui feront la vente de fruits et légumes frais dans divers parcs publics du territoire ainsi que sur le parvis des établissements du CHUM. Outre les 12 emplois d'été créés, ce projet favorise le développement local, contribue à l'amélioration des saines habitudes alimentaires et fait la promotion du transport actif. C'est un réel projet d'entrepreneuriat qui s'inscrit dans une approche de revitalisation urbaine intégrée axée sur le développement durable.

Après seulement quatre années, de nombreux résidents du quartier ont adopté le MSF. Cette clientèle du marché, constituée à la fois de ménages disposant de revenus modestes et de résidents plus fortunés et parfois nouvellement arrivés, y voit le signe d'une amélioration notable de leur quartier d'adoption. Ensemble, ces résidents du quartier représentent 65% de la clientèle du MSF. L'autre 35% de la clientèle provenant des quartiers voisins. Le MSF participe donc non seulement à la rétention des dépenses de consommation mais aussi à créer un certain attrait pour le quartier. Ainsi, le MSF travaille à un double objectif de revitalisation urbaine, soit répondre à un problème de sécurité alimentaire dans le quartier et à stimuler l'économie sur la portion Est de l'artère Ontario.

D'un point de vue de développement économique local et de revitalisation urbaine, il est évident que le MSF doit s'inscrire au sein même du pôle économique et civique qu'est le Pôle Frontenac. L'objectif de ce mémoire est d'en faire la démonstration.

Intérêt porté au Programme Particulier d'Urbanisme (PPU) Sainte-Marie

Tel que mentionné plus haut, depuis 2007, le MSF s'intéresse aux questions d'aménagement du territoire en lien avec l'accessibilité à une offre alimentaire saine et abordable et, bien sûr, en ce qui a trait à la redynamisation économique de la portion Est de la rue Ontario. Pour ces raisons, le dépôt du PPU Sainte-Marie a grandement suscité l'intérêt du MSF qui y a porté un regard pointu quant aux questions d'aménagement du territoire et de sécurité alimentaire.

D'abord, permettez-nous de vous définir la sécurité alimentaire.

« Il y a sécurité alimentaire lorsque toute une population a accès en tout temps, et en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable et acceptable au point de vue social et culturel lorsque les individus ont un pouvoir d'achat adéquat et lorsqu'ils ont accès à une information simple et fiable qui confère des habiletés et qui permette des choix alimentaires éclairés.

Il y a insécurité alimentaire quand on manque d'aliments quand on a peur d'en manquer ou quand on subit des contraintes dans les choix de ses aliments, contraintes qui affectent la qualité nutritionnelle de son alimentation. » (Bertrand, 2002)

Cette définition reprend à son compte certains principes mis de l'avant par le Bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Des indices peuvent permettre de mesurer l'insécurité alimentaire d'une population. (CIGAL, 2003)

- Le niveau d'anxiété ressenti par les personnes et les familles devant la difficulté d'obtenir suffisamment de nourriture pour leurs besoins.
- L'impossibilité d'obtenir une nourriture suffisante en quantité, en qualité et en variété pour répondre aux besoins de tous les membres de la famille.
- La réduction de la consommation de nourriture par les membres adultes de la famille qui souffrent de conséquences d'une telle réduction (sensation de faim, apathie, perte de poids).
- La réduction de la consommation de nourriture par les enfants de la famille qui souffrent des conséquences d'une telle réduction (sensation de faim, apathie, perte de poids).
- L'utilisation des stratégies d'urgence par les membres de la famille pour s'approvisionner en nourriture ou pour accroître leur budget alimentaire (emprunt d'argent, recours aux organismes d'aide alimentaire, vente de biens).
- Un état de dénutrition souvent constaté chez les aînés.

Ces indices d'insécurité alimentaire ont été dénombrés dans nombreux de nos quartiers Montréalais, et plus spécifiquement Sainte-Marie qui a aussi été désigné comme un « désert alimentaire » par la Direction de la santé publique (DSP). Un « désert alimentaire » est identifié lorsqu'une personne doit marcher plus de 500 m ou rouler plus de 3 km en voiture pour se rendre à un point de vente de fruits et légumes.

À cette effet la DSP note que :

Le délaissement des quartiers centraux urbains et des communautés rurales par les épiceries au profit des grandes chaînes alimentaires ont amené des inégalités dans la disponibilité d'aliments santé. À l'instar d'autres recherches américaines et européennes, une étude géomatique menée par la DSP sur l'accès aux aliments santé montre des inégalités dans l'offre de fruits et légumes frais à Montréal

Elle précise aussi que « **ces observations font émerger un manque de cohérence entre les décisions portant sur l'aménagement urbain, la planification du transport, l'implantation de services essentiels dans les milieux de vie qui contraignent les choix alimentaires** ».

Plusieurs études ont démontré que la proximité des magasins d'alimentation joue un rôle important par rapport à la saine alimentation. Un bon accès physique, notamment dans les quartiers les plus défavorisés, à des commerces qui offrent des aliments sains, diversifiés et à un bon prix est manifestement associé à une consommation importante de fruits et légumes, donc à une saine alimentation. Selon l'Institut national de santé publique du Québec, en 2008, Bertrand, Thérien et Cloutier ont étudié l'accès aux fruits et légumes frais à Montréal et il s'est avéré que les montréalais qui consomment une quantité raisonnable de fruits et légumes sont en général bien desservis par des commerces alimentaires à proximité. Des constats semblables ont été faits aux Etats-Unis. Selon l'*American Journal of Public Health*, il existe une corrélation importante entre la consommation d'aliments frais et la présence de supermarchés dans un quartier : par exemple, pour chaque supermarché additionnel s'implantant dans un quartier américain, les familles de race blanche consommaient 11% plus d'aliments frais, et les

personnes de race noire consommaient 32% plus de fruits et légumes frais.¹ Une étude de marché réalisée à Philadelphie démontre que chez plus de la moitié des clients fréquentant les marchés publics (« Farmers markets ») situés dans des communautés défavorisées on a constaté une augmentation de leur consommation de fruits et légumes.²

L'insécurité alimentaire dans Sainte-Marie

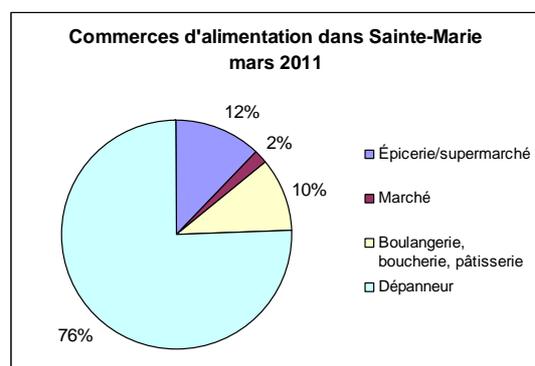
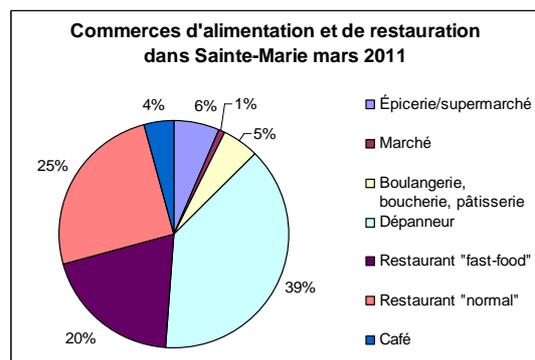
Observons le contexte des services alimentaires offerts à la population et donc celui de la sécurité alimentaire dans Sainte-Marie. Au niveau des commerces d'alimentation, on dénote en premier lieu l'absence de supermarchés grande surface, de type Super-C ou Maxi dans le quartier. Les épiceries sont de petite ou moyenne taille, quelquefois à peine plus grosse qu'un dépanneur. De larges quadrilatères n'ont que des dépanneurs pour desservir la population. En 2000, un large relevé à l'échelle de l'île de Montréal a été réalisé par la Direction de la santé publique, permettant de cartographier les commerces d'alimentation.

Pour le territoire du CLSC des Faubourgs, sur 155 commerces d'alimentation répertoriés, 16 étaient des épiceries et 91 des dépanneurs, soit 59% de toute l'offre alimentaire du territoire (versus 46% sur l'île). Plus précisément, le territoire de Sainte-Marie comptait 48 commerces d'alimentation dont 5 épiceries et 38 dépanneurs, soit 79%.

À titre de comparaison, les quartiers très densément peuplés (Saint-Louis du Parc et Mile-End) qui desservent une population légèrement plus petite sur un territoire 2 fois plus petit avaient, en 2000, 164 commerces d'alimentation dont 27 épiceries, 86 magasins spécialisés et 53 dépanneurs, soit seulement 32%. (Bertrand, 2002)

La mise à jour par le MSF du relevé des commerces d'alimentation du quartier Sainte-Marie, permet de constater qu'après plus de dix ans la situation n'a pratiquement pas changée, à l'exception de l'initiative du MSF. On observe dans le premier graphique que sur un total de 96 commerces, seulement 12% de ceux-ci permettent de s'approvisionner en nourriture de qualité qui peut être cuisiné à la maison, les autres, soit dépanneurs et restaurants, offrant souvent de la nourriture de piètre qualité ou de la restauration de type « fast-food ».

La domination de l'approvisionnement alimentaire par les dépanneurs est sans équivoque : 76% des commerces d'alimentation de Sainte-Marie sont des dépanneurs. Cela a un immense impact sur les



¹ Healthy Food, Healthy Communities: Improving Access and Opportunities through Food Retailing <http://www.policylink.org/pdfs/HealthyFoodHealthyCommunities.pdf>

² idem

habitudes alimentaires et la santé de la population. Beaucoup s’approvisionnent presque uniquement dans les dépanneurs et ce pour plusieurs raisons : proximité, service de livraison, crédit et relations personnelles.

Le Dispensaire diététique de Montréal (DDM) observe, depuis les années cinquante, l’évolution du coût du Panier de provision nutritif (PPN) qui prend en compte 91 produits d’alimentation de base. En 2006, le DDM a réalisé une étude comparative du coût du PPN dans 20 quartiers de Montréal. Cette étude a montré que le Centre-Sud, qui comprend le quartier Sainte-Marie, est le quartier qui affiche le coût du panier de provision nutritif le plus élevé.

Coût du PPN par personne par jour selon le territoire de CLSC

Territoire de CLSC	SSE (*)	Coût du PPN
Centre-Sud (Des faubourgs)	4	5,72 \$
Parc-Extension	5	5,55 \$
Hochelaga-Maisonneuve	5	5,49 \$
Montréal-Nord	4	5,02 \$
Saint-Henri	5	4,72 \$
Saint-Michel	4	5,38 \$
Bordeaux-Cartierville	3	4,92 \$
Côte-de-Neiges	3	5,48 \$
Verdun/Côte-Saint-Paul	3	5,46 \$
Villeray	3	5,64 \$
Mercier-Est/Anjou	2	5,46 \$
Mercier-Ouest (Olivier-Guimond)	2	5,22 \$
Notre-Dame-de-Grâce/Montréal-Ouest	2	5,43 \$
Plateau Mont-Royal	2	5,62 \$
Rosemont	2	5,30 \$
Saint-Laurent	2	5,50 \$
Saint-Louis-du Parc	2	5,70 \$
Rivière-des-Prairies	1	5,51 \$
Pierrefonds	1	5,21 \$
Vieux Lachine	1	5,32 \$

(*) Statut socioéconomique: 5= très faible, 4=faible, 3=faible à moyen
2= moyen, 1=élevé

La piètre qualité de l’offre alimentaire dans le quartier, non seulement dans les dépanneurs mais également dans les marchés d’alimentation de plus grande surface, contribue à l’exode de la clientèle hors du quartier. Une observation des habitudes de consommation des résidants du quartier et de la clientèle des commerces d’alimentation a permis de constater d’une part que les résidants disposant d’une automobile préfèrent s’approvisionner à l’extérieur du quartier, dû essentiellement au prix élevé et à la piètre qualité des produits offerts dans les commerces du quartier. Par ailleurs, la clientèle la plus fidèle des marchés d’alimentation du quartier repose sur des populations captives, principalement des personnes âgées et des familles monoparentales se déplaçant à pied ou en transport collectif.

Carte de distribution des commerces d'alimentation dans Sainte-Marie 2011

Avril 2011

- Épicerie/Supersmarché**
- 11 Super Marché Saum Inc. (IGA)
 - 16 Épicerie Hiep Phat
 - 19 Supersmarché Patrice
 - 47 Marché Ami
 - 70 Marché Rouen plus (Marché Ami)
 - 76 Metro Plus
- Marché**
- 25 Marché Frontenac (Axiomark)
- Boulangerie, boucherie, pâtisserie**
- 6 Vivant Pâtisseries polonaises
 - 20 Boulangerie Capri
 - 36 Boucherie Levinoff
 - 85 Saucisses Polonaises Inc.
 - 75 Les Délices d'Amandine
- Café**
- 44 Café plus
 - 54 Café noir
 - 78 Café l'Intrépide
 - 82 Café Dépot

- Dépanneur**
- 1 Dépanneur épicerie Xpress
 - 3 Super Marché Ontario
 - 10 Dépanneur H&M-Lin
 - 21 Épicerie Hochstetler
 - 23 Dépanneur Li
 - 24 Dépanneur Jour et Nuit
 - 25 Marché Express
 - 27 Marché Beauport
 - 28 Dépanneur C.J.
 - 29 Marché Délectable
 - 30 Dépanneur 7 jours
 - 33 Dépanneur
 - 34 Marché Dégâts Majestic
 - 35 Dépanneur S&W
 - 36 Dépanneur H&M-An
 - 41 Dépanneur 7 jours
 - 42 Épicerie du coin
 - 43 Dépanneur Patis-Chois
 - 46 Dépanneur Océane
 - 52 Dépanneur
 - 53 Dépanneur du coin
 - 55 Marché express
 - 58 Dépanneur Super Relax
 - 66 Épicerie J.P. Taillefer
 - 67 Dépanneur Sany
 - 68 Dépanneur
 - 69 Dépanneur Jean Yann

- Dépanneur**
- 71 Dépanneur épicerie Xpress
 - 86 Super Marché Ontario
 - 86 Dépanneur H&M-Lin
 - 86 Épicerie Hochstetler
 - 89 Dépanneur Li
 - 90 Dépanneur Jour et Nuit
 - 91 Marché Express
 - 92 Marché Beauport
 - 93 Dépanneur C.J.
 - 94 Marché Délectable

- Restauration rapide**
- 2 Bonne bouffe asiatique
 - 7 Subway
 - 8 Pizza Madona
 - 12 McDonald's
 - 15 Cao Lanh
 - 17 Tim Horton's
 - 22 Chez Réal Pizza
 - 31 Pâtis d'Orient
 - 37 Pizzeria Santa
 - 38 Mambi Pizza
 - 40 Pizzeria Torbana
 - 50 Pizza City
 - 56 Tim Horton's
 - 58 McDonald's
 - 61 Restaurant A&W
 - 72 Subway
 - 77 Suben Taouk
 - 83 McDonald's
 - 84 Pizza Bologna

- Restaurants**
- 4 Restaurant Le Guidepost mexicain
 - 5 Coop Toussaint Café de quartier
 - 9 Restaurant Ville Frontenac Inc.
 - 13 Restaurant Sany
 - 14 Restaurant Thao
 - 18 Restaurant Han-Yen
 - 28 La Troisième
 - 32 Bière sur la rivière
 - 45 L'effeur
 - 46 Saveur Soleil
 - 48 A-Quinta
 - 51 Chez ma grosse trille chère
 - 57 Petit Bistrot

- Au petit extra**
- 59 Restaurant Le Guidepost mexicain
 - 63 Restaurant Marché La Mer
 - 74 Terrasse Restaurant
 - 76 Restaurant Lafayette
 - 80 Restaurant Piro An-Nam
 - 81 Restaurant Gasha
 - 87 La Grain du Sel
 - 96 La Pousse Gourmet



TYPES DE COMMERCES D'ALIMENTATION

- Épicerie/supersmarché (8)
 - Marché (1)
 - Boulangerie, boucherie, pâtisserie (15)
 - Dépanneur (37)
 - Restaurant (24)
 - Restauration rapide (19)
 - Café (4)
- Ⓜ Station de métro

Sources : Collecte de données réalisées par le Marché Solidaire Frontenac en mars 2011

Fond de plan : Arrondissement Ville-Marie Convergité



Projection : Québec MTM (zone 6) NAD 83

RAYSIDE | LABOSSIERE
 Architecture Design Développement urbain
Marché Solidaire
 Frontenac

Dans Ste-Marie, il y aurait au moins 2000 ménages qui vivent de l'insécurité alimentaire³. On compte 30% des individus qui consacrent la moitié de leurs revenus au loyer, et c'est donc dans l'alimentation que les gens coupent puisqu'elle est considérée comme la seule dépense compressible.

En regard de ces observations, on comprend donc que bien s'alimenter est favorisé par la proximité des sources d'approvisionnement, par son accessibilité physique et rappelons que la DSP dénote **un manque de cohérence, à Montréal, entre les décisions portant sur l'aménagement urbain, la planification du transport, l'implantation de services essentiels dans les milieux de vie qui contraignent les choix alimentaires.**

Une revitalisation urbaine, signifiée dans un PPU tel que celui de Sainte-Maire, peut signifier pour les uns un aménagement urbain ramenant un changement de certains paysages visant l'amélioration de l'expérience urbaine de chaque citoyen, ou encore une revitalisation rattaché à un développement économique, une transformation qui va ramener de la richesse et de l'estime de soi. Pour d'autres, ça peut signifier une création de vitalité dans un quartier marginalisé et une création de lieux d'expression et de sentiment d'appartenance à ce quartier, des lieux de cohésion sociale et sécuritaires. **Dans le cas de Sainte-Marie il faut satisfaire les goûts en matière d'expérience urbaine (achalandage, services de proximité, etc.) et offrir aux citoyens des lieux inspirants et sécuritaires, des éléments qui vont nécessairement avoir un impact sur le changement des habitudes de vie et surtout d'appartenance au quartier (voir tableau ci-dessous)**

Dimensions	Sous-dimensions	Éléments	
Système de transport	Configuration du réseau routier (street network)	Réseau routier en continu Réseau routier connexe (ex : en damier)	Offrir davantage des modes d'accès
	Infrastructures de transport non motorisé	Pistes cyclables trottoirs	
	Infrastructures de transport en commun	Arrêts d'autobus Gares de train	
Mode d'occupation du sol	Mixité	Mixité des usages industriels, commerciaux, récréatifs, civils et résidentiels sur un même territoire	La mixité des usages encouragent l'établissement des commerces de proximité
	Densité	Densité de commerces Densité d'emplois Densité de population	
Design urbain	Design urbain (rues)	Largeur et revêtement des trottoirs Éclairage Bancs, poubelles, végétation en bordure de la rue Mesures d'apaisement de la circulation	Améliorer l'aspect sécuritaire et satisfaire les goûts en matière d'expérience urbaine accessibilité
	Design urbain (sites)	Stationnement Passages piétonniers Hauteur et largeur des bâtiments, architecture	

Les éléments composant l'aménagement urbain liés à l'alimentation.

Source : Institut national de santé publique du Québec ; L'impact de l'environnement bâti sur l'activité physique, l'alimentation et le poids ; p : 4 ; Mai 2010.

³ Informations confirmés par les membres de la table CIGAL lors d'une présentation du PPU, 6 avril 2011

Revitalisation urbaine intégrée

En plus de répondre à une problématique de sécurité alimentaire, le MSF contribue grandement à la revitalisation de Sainte-Marie. En pratiquant des activités commerciales directement sur la rue Ontario, il participe à la dynamisation économique de la portion Est de l'artère commerciale et génère la création d'emplois dans le quartier.

En effet, dans une étude de marché réalisée en février 2011 par le MSF, on note que les commerçants avoisinant manifestent une volonté de contribuer au projet en encourageant leur clientèle à le fréquenter car ils croient qu'en appuyant le MSF, ils favorisent un achalandage qui leur est bénéfique. Certains ont même considéré la possibilité de vendre leurs produits au marché. Les commerçants perçoivent le MSF comme essentiel à l'animation du quartier, à la rétention d'une clientèle issue de l'extérieur, à l'augmentation de leur achalandage et stimule l'activité économique locale.

À titre d'exemple, la Pâtisserie polonaise Wawel, au coin des rues Ontario et Frontenac, indique que lors des jours de marché, il remarque la présence d'une nouvelle clientèle, marquée d'une hausse d'au moins 5% de ses revenus. Il croit d'autre part qu'en élargissant les heures d'ouverture, le MSF serait mesure de rejoindre une plus grande part de la population et stimulerait l'activité économique environnante.

« Le Marché Solidaire Frontenac contribue au développement durable du quartier. »
Patrick Sowa, Pâtisserie polonaise Wawel

De plus, la position géographique du MSF, à proximité immédiate de la station de métro Frontenac, est stratégique pour l'augmentation de son propre chiffre d'affaire.

Partenaire de la revitalisation urbaine intégrée de Sainte-Marie, en décembre 2010, le MSF a tenu un marché de Noël à la sortie de la station de métro Frontenac, générant une activité économique fort intéressante. Les dirigeants du MSF ont pu valider leurs orientations quant au repositionnement du MSF au cœur du pôle Frontenac. Cette brève expérience, le temps d'un weekend, a permis de démontrer que l'aménagement d'un espace pour le MSF aux abords de la station de métro permet un achalandage significatif pour la viabilité tant sociale qu'économique de l'initiative.

Il est important de noter que l'initiative du MSF, a permis, depuis les 4 dernières années, de créer un emploi permanent et plusieurs emplois saisonniers sur le territoire. La saison 2011 annonce un record en terme création d'emploi depuis sa fondation, soit un emploi permanent et 12 emplois saisonniers.

Enfin, le MSF travaille à lier développement économique et développement social sur son territoire d'intervention. Ainsi, il souhaite, par la présentation de ce mémoire, contribuer à maximiser les outils que propose un Programme particulier d'urbanisme afin que la planification territoriale prévue dans Sainte-Marie contribue à un développement économique et social.

Les préoccupations du Marché solidaire Frontenac en lien avec le PPU Sainte-Marie

En regard du document *Programme particulier d'urbanisme de Sainte-Marie* déposé par l'Arrondissement, le Marché solidaire Frontenac partage de manière générale la description du contexte d'intervention (chapitre 2). Cependant, l'enjeu que les auteurs en dégagent est le suivant : **«conjuguer la réalisation des opportunités de développement du territoire et la consolidation de milieux de vie de qualité au sein d'une économie diversifiée.»** Tel que formulé, cet enjeu ne tient pas suffisamment compte des réalités sociales de la population, pourtant largement décrites dans les pages précédentes. En effet, en introduction, le document précise que *«les orientations d'aménagement du PPU du quartier Sainte-Marie ont été élaborées dans l'optique du développement durable»*, notamment en référence au Plan de développement durable de la collectivité montréalaise. Dans ce plan :

« la ville de Montréal souscrit à la définition issue du rapport de la Commission Brundtland (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1989). Le développement durable y est défini comme : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- *Le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et*
- *L'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.*

Le développement durable suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable, tout en reposant sur une nouvelle forme de gouvernance qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision.»⁴

Or, les trois piliers du développement durable étant : un **développement économique viable**, un **développement écologiquement soutenable** et un **développement socialement équitable**, il est pour le moins étonnant que le Programme particulier d'urbanisme de Sainte-Marie, l'un des premiers quartiers ciblés par le programme de revitalisation intégrée, ne reconnaisse pas explicitement **l'enjeu d'un développement qui soit inclusif**.

À cet effet, l'enjeu devrait être précisé comme suit : **«Conjuguer la réalisation des opportunités de développement du territoire et la consolidation de milieux de vie de qualité au sein d'une économie diversifiée, qui soit également une opportunité de mieux répondre aux besoins des résidents actuels et futurs ».**

⁴ Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015

Le Marché solidaire Frontenac est en accord avec les orientations du cadre d'aménagement proposé dans le document soit la **qualité des milieux de vie**, la mise en valeur du potentiel de développement du territoire, le **développement d'une économie diversifiée**, qui semblent avoir des visées répondant aux préoccupations générales du MSF. Cependant, il semble nécessaire d'ajouter au document des précisions qui permettront d'assurer une planification qui prend en compte notamment la réalité d'insécurité alimentaire du quartier tout en favorisant un dynamisme économique et le déploiement d'un pôle civique fort où convergent résidents (anciens et nouveaux), travailleurs et visiteurs.

Qualité des milieux de vie

Notons d'abord que la **qualité des milieux de vie** dans un quartier dépend grandement des différents aménagements urbains réalisés. Ainsi il faut adopter de bonnes pratiques de développement durable en visant notamment la réduction des îlots de chaleur, en verdissant les quartiers et en incitant à l'utilisation de transport actif et collectif. L'accessibilité à un marché public fixe fait notamment partie de ces bonnes pratiques à inclure dans une planification territoriale tel que le PPU Sainte-Marie. Même si la contribution du MSF à la revitalisation est reconnue par les acteurs du milieu, aucun objectif spécifique ni aucune balise d'aménagement n'a prévu d'inclure un marché public, tel le MSF, dans la planification.

La station de métro joue un rôle catalyseur et a favorisé la constitution de pôle dense et multifonctionnel. Dans cette logique, il aurait été souhaitable de retrouver le MSF dans les balises d'aménagement prévu pour le secteur prioritaire « pôle Frontenac ». La mission du MSF répond à des préoccupations sociales et de santé, mais ses activités sont de nature économique. C'est ici que le concept d'économie sociale revêt toute son importance, puisqu'il s'agit bien d'une activité commerciale qui répond à des besoins fondamentaux reconnus comme un droit. Comme toute activité ayant une dimension économique et commerciale, l'emplacement est déterminant. À cet égard, le PPU constitue une opportunité exceptionnelle pour l'administration municipale d'inscrire le quartier dans une vision de développement durable en affirmant des choix qui répondent, bien sûr, aux impératifs de rentabilité économique, mais également à la rentabilité sociale que sous-tend les besoins constatés dans le quartier.

Le terrain de la station de métro et ses abords représentent tout un potentiel pour l'emplacement d'un marché public. Il permettrait une certaine interface entre les activités industrielles et les autres milieux de vie, en plus de redynamiser la portion Est de l'artère Ontario, tout en offrant un espace de convivialité et d'échange pour les citoyens du quartier. Et pour rendre cet espace plus attrayant et sécuritaire, il faut corriger le manque d'aménagement paysager ce qui aura certainement un impact sur l'amélioration de la convivialité de l'artère.

Un tel réaménagement aux abords de la rue Ontario et du métro Frontenac faciliterait l'accès à des services de proximité pour les résidents et donc permettrait d'accroître l'accessibilité aux commerces alimentaires. Ce réaménagement aura manifestement des impacts positifs sur les habitudes de consommation des citoyens, tel qu'il l'a été démontré dans les études mentionnées aux chapitres précédents. En outre, il faut souligner que l'implantation d'un marché public à cet endroit s'inscrit parfaitement dans la dynamique de revitalisation de la rue Ontario et dans la structuration d'un pôle civique et économique fort.

Développement d'une économie diversifiée

Aussi, il est précisé dans le document du PPU Sainte-Marie que l'orientation « développement d'une économie diversifiée » serait guidée par l'objectif suivant : « *encourager le développement économique local en misant sur la vitalité des artères commerciales et sur l'économie sociale* ». Défini comme une entreprise d'économie sociale, le MSF s'aperçoit que le document déposé ne présente aucun moyen de mise en œuvre pour cet objectif, ce qui a été confirmée par l'Arrondissement lors des consultations publiques du 12 mai 2011.

À cet effet, le MSF ne voit pas la réelle contribution du PPU à encourager la multiplication d'organismes ou commerces d'alimentation agissant selon les principes de l'économie sociale.

Pourtant, concernant l'objectif : « *favoriser le développement des activités et des entreprises dans le secteur des arts et de la culture* », objectif qui répond à la même orientation de développement d'une économie diversifiée que l'objectif sur l'économie sociale, on précise qu' « *il serait opportun d'explorer la possibilité de mettre sur pied un **programme de subvention pour soutenir les entreprises culturelles du secteur*** ».

Il est important d'insister sur l'importance de la mise en place de programmes ou de politiques publiques pour instaurer de nouveaux commerces d'alimentation de proximités, tels les marchés publics, qui offrent une variété de fruits et légumes à un prix raisonnable et un service alimentaires adaptés aux réalités des résidants du quartier.

Ainsi, il semble évident qu'une mesure, telle que la mesure prévue pour l'objectif concernant les arts et la culture, doit être incluse dans le PPU Sainte-Marie pour l'objectif concernant le développement de l'économie sociale.

Il est aussi spécifié à la page 35 du document du PPU que : « ***Dans le cadre de la négociation d'accords de développement, assurer la réalisation de projets de développement à valeur ajoutée, notamment en assurant que des espaces soient dédiés à des organismes constitués selon les principes de l'économie sociale*** ».

En lien avec cet énoncé et considérant que des accords de développement seront négociés entre les promoteurs et l'Arrondissement de Ville-Marie, dans le cadre de plusieurs sites à très grand potentiel sur le territoire de Sainte-Marie (pôle Frontenac, JTI McDonald, secteur Parthenais, etc.), le MSF propose que les organismes constitués selon les principes de l'économie sociale soient parties prenantes des études de besoins et d'enjeux liés à l'implantation des projets afin que lesdits accords soient représentatifs des besoins des organismes.

Secteur prioritaire « pôle Frontenac »

Le MSF trouve fort intéressant que l'Arrondissement de Ville-Marie ait désigné le pôle Frontenac comme une zone prioritaire puisque son développement est discuté depuis plusieurs années. Rappelons que le MSF est conscient de l'importance de développer ce pôle civique et économique du quartier en lien avec les principes de développement durable.

À cet effet, il souhaite mettre de l'avant que depuis plusieurs années une place publique est demandée par les citoyens, à l'emplacement même du métro Frontenac. Il est donc important de créer un espace public animé qui permettrait un dégagement vers l'intérieur, au centre d'un pôle construit au bord des rues.

Le MSF appui la densification autour du métro Frontenac et la construction en hauteur. Elle comprend l'enjeu de développement du pôle Frontenac et, pour cette raison, elle propose que la densification se fasse aux abords du métro ou vers l'arrière, mais qu'on prévoit, dans les balises d'aménagement du secteur prioritaire pôle Frontenac, l'aménagement d'une place publique à la fois ouverte sur la rue Ontario, sur la station de métro Frontenac, la Maison de la culture Frontenac et le centre Jean-Claude Malépart.

Les recommandations

Pour toutes ces raisons, le Marché solidaire Frontenac présente à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) des recommandations quant à l'inclusion du Marché solidaire Frontenac dans les balises d'aménagement du secteur prioritaire « **pôle Frontenac** » ainsi qu'à l'inclusion, à l'objectif « *encourager le développement économique local en misant sur la vitalité des artères commerciales et sur **l'économie sociale*** », une mesure ou un programme de subvention pour soutenir les entreprises oeuvrant selon les principes d'économie sociale dans un contexte de revitalisation intégrée. À cet effet, le Marché solidaire Frontenac présente cinq grandes recommandations :

1. Il est recommandé que l'enjeu décrit en page 15 du document soit énoncé comme suit : *«**Conjuguer la réalisation des opportunités de développement du territoire et la consolidation de milieux de vie de qualité au sein d'une économie diversifiée, qui soit également une opportunité de mieux répondre aux besoins des résidents actuels et futurs**»*.
2. Il est recommandé d'inscrire, dans les balises d'aménagement du secteur prioritaire pôle Frontenac, **l'aménagement d'une place publique à la fois ouverte sur la rue Ontario, sur la station de métro Frontenac, la Maison de la culture Frontenac et le centre Jean-Claude Malépart et d'y prévoir des installations permanentes pour y accueillir le Marché solidaire Frontenac.**
3. Il est recommandé d'inscrire le **Marché solidaire Frontenac** dans la planification **d'aménagement et de développement du pôle Frontenac** afin d'assurer la présence d'un marché aux abords du métro Frontenac, pôle civique et économique du secteur.
4. Il est recommandé que le **Marché solidaire Frontenac** soit **partie prenante du comité de travail** qui coordonnera le développement du **pôle Frontenac** afin de planifier un aménagement qui correspond aux besoins d'un marché public.
5. Il est recommandé que **des mesures particulières** (espaces dédiés à des entreprises d'économie sociale) **ou des programmes de subvention** soient mis en œuvre **pour soutenir le maintien et le développement d'entreprises constituées selon les principes de l'économie sociale et les groupes communautaires.**

Conclusion

La participation élargie des professionnels et des organismes communautaires du domaine alimentaire dans les processus de consultations publiques et la révision du PPU est primordiale pour y intégrer les aspects associés afin de promouvoir les saines habitudes de vie aux décisions relatives à l'aménagement du territoire. Trop souvent, l'aspect de la sécurité alimentaire fait partie uniquement de la sphère sociale et il devient présentement nécessaire d'intégrer ce phénomène au reste des sphères de développement durable, soient l'économie et l'environnement.

Une telle approche requiert que d'autres enjeux urbains locaux soient pris en considération et associés à ceux de la sécurité alimentaire tels que la revitalisation économique des quartiers et l'aménagement convivial du territoire. Le MSF répond à cet objectif en soutenant à la fois la sécurité alimentaire et à la fois la dynamisation économique du secteur.

Il faut également inciter les différentes sphères municipales et gouvernementales à soutenir et développer le financement des entreprises d'économie sociale qui interviennent sur le territoire, qui stimulent la revitalisation économique du quartier tout en contribuant à son développement social.

Bibliographie

Arrondissement de Ville-Marie, 2011, *Programme particulier d'urbanisme, quartier Sainte-Marie*, Version préliminaire ; p : 25.

Bertrand, L., 2002, *Spatialisation de l'approvisionnement alimentaire sur l'île de Montréal*, Présentation lors du Séminaire OMISS, 7 juin 2002.

CIGAL, 2003, *La Sécurité alimentaire dans le Centre-Sud – Un portrait de la situation*, 90 p.

Direction de la santé publique, 2011, *Accès aux aliments santé*,
http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/environnement_urbain/thematiques/acces_aux_aliments_sante/problematique/enjeux_alimentaires.html

Cloutier, G., 2009, *Les représentations du quartier en évolution : le programme de revitalisation urbaine intégrée dans Sainte-Marie à Montréal*.

Healthy Food, 2005, *Healthy Communities: Improving Access and Opportunities through Food Retailing*,
<http://www.policylink.org/pdfs/HealthyFoodHealthyCommunities.pdf>

Institut national de santé publique du Québec, 2010, *L'impact de l'environnement bâti sur l'activité physique, l'alimentation et le poids*.

Ville de Montréal, 2010, *Plan de développement durable de la collectivité Montréalaise 2010-2015*,
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PES_PUBLICATIONS_FR/PUBLICATIONS/PLAN_2010_2015.PDF